



**CONSEIL
DE QUARTIER**
DES JÉSUITES

**6^e assemblée ordinaire du Conseil d'administration,
Lundi le 11 septembre 2023 à 19h00,
Bureau d'arrondissement de Charlesbourg,
160, 76^e Rue Est, Salle de La Cité**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Jean-Pascal Dumont	Président
M. David Khayat (arrivé à 19 h 26)	Administrateur
M ^{me} Catherine Savoie	Secrétaire
M. Michel-Marie Bellemare	Administrateur
M ^{me} Geneviève Khayat	Administratrice
M ^{me} Sylviane St-Louis	Administratrice

IL Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Ernesto Salvador Cobos	Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec
M. Claude Lavoie	Conseiller municipal, District de Saint-Rodrigue
M. Danny Emond	Secrétaire de soutien

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Michel Voisard	Trésorier
M ^{me} Marie-Pierre Boucher	Conseillère municipale, District de Louis-XIV

1 citoyen était présent.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Jean-Pascal Dumont ouvre l'assemblée à 19 h 06.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Jean-Pascal Dumont fait la lecture de l'ordre du jour et propose des modifications :

Ordre du jour

1.	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3.	Adoption du procès-verbal du 17 avril 2023	19 h 05
4.	Suivi du procès-verbal	19 h 10
5.	Adoption du procès-verbal du 8 mai 2023	19 h 20
6.	Suivi du procès-verbal	19 h 25
7.	Adoption du procès-verbal du 12 juin 2023	19 h 35
8.	Suivi du procès-verbal	19 h 40
9.	Élection de la vice-présidence du CA du CQ et remerciement à Mme Anne Deblois	19 h 50
10.	Dossiers du conseil de quartier <ul style="list-style-type: none">• Suivi sur le projet dans le cadre du programme de soutien à la mobilisation	19 h 55
11.	Période d'intervention des conseillers municipaux	20 h 20
12.	Période de questions et commentaires des citoyens	21 h 40
13.	Correspondance et trésorerie	21 h 00
14.	Divers	21 h 05
15.	Levée de l'assemblée	21 h 20

RÉSOLUTION 23-CA-41

M. Jean-Pascal Dumont propose de déplacer le point 9 au point 12. Cette proposition est appuyée par M. Michel-Marie Bellemare. L'ordre du jour ainsi modifié est proposé par M. Jean-Pascal Dumont et est appuyé par Mme Sylviane St-Louis.

Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 AVRIL 2023

M. Jean-Pascal Dumont laisse l'assemblée faire la lecture de procès-verbal et demande ensuite si des corrections sont à apporter. Mme Sylviane St-Louis demande de corriger une erreur d'orthographe dans son prénom et mentionne que cela s'applique aux trois procès-verbaux à adopter. Mme Geneviève Khayat demande une correction de son nom de famille à la p. 9. M. Ernesto Salvador Cobos demande d'enlever son nom dans la liste des administrateurs au début du procès-verbal et d'y mentionner d'emblée les titres des administrateurs, certains officiers ayant déjà été nommés.

RÉSOLUTION 23-CA-42

Il est proposé d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 17 avril 2023, tel que modifié. La résolution est proposée par M. Jean-Pascal Dumont et est appuyée par Mme Sylviane St-Louis.

Adoptée à l'unanimité.

4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

Concernant la piste cyclable Loiret jusqu'à Louis-XIV, M. Jean-Pascal Dumont informe l'assemblée qu'une demande de certificat d'autorisation environnementale a été faite auprès du ministère. Ils sont en attente, ce qui encourt des délais. Les travaux de planification et de conception vont bon train, mais il ne sera pas possible de démarrer les travaux en 2024, ils seront probablement reportés à 2025.

Concernant la seconde phase de consultation de mobilité pour l'Agro-Parc, Mme Catherine Savoie demande si des dates sont sorties. M. Jean-Pascal Dumont indique qu'il assistera le 14 septembre à une rencontre de suivi avec le comité citoyen initialement composé de plusieurs parties prenantes touchées par le changement de vocation. Il verra, avec le ministère de l'Agriculture, ce qui peut être divulgué.

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 MAI 2023

M. Jean-Pascal Dumont laisse l'assemblée faire la lecture du procès-verbal et demande ensuite si des corrections sont à apporter. Mme Sylviane St-Louis demande d'ajouter le titre de « vice-présidente » pour Mme Anne Deblois.

RÉSOLUTION 23-CA-43

M. Jean-Pascal Dumont propose l'adoption du procès-verbal du 8 mai 2023, tel que modifié. Il est appuyé par Mme Catherine Savoie.

Adoptée à l'unanimité.

6. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

Mme Catherine Savoie demande s'il y a eu des développements dans les unités d'habitation accessoires. M. Claude Lavoie répond qu'il l'ignore.

Mme Catherine Savoie demande si le tronçon sur Henri-Bourassa entre Louis-XIV et Jean-Talon est en construction présentement. M. Claude Lavoie dit qu'il va partager plus tard une présentation. Il confirme que beaucoup de travaux sont faits et qu'il y aura une nette amélioration de la sécurité.

Mme Catherine Savoie fait un suivi sur ses démarches et ses recherches avec le Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries, qui n'ont mené à rien. M. Michel Voisard a reçu les informations, il faudrait lui demander à la prochaine rencontre s'il a eu des réponses. M. Claude Lavoie demande les correspondances pour regarder au niveau du programme d'encouragement à la plantation de la Ville. Mme Catherine Savoie indique que tout ce qu'elle a obtenu comme réponse est le fait qu'ils lui annonçaient que de nouvelles écoles s'en venaient. Elle demande s'ils pensent à arrimer leurs besoins avec des programmes qui existent pour la Ville. M. Claude Lavoie va essayer de voir à son niveau. M. Jean-Pascal Dumont partagera avec M. Lavoie les documents.

Concernant le prolongement de Loiret près de Louis-XIV, Mme Sylviane St-Louis réitère que beaucoup de personnes empruntent ce sentier, qui n'est ni éclairé ni entretenu. Elle demande s'il y aurait moyen, avant 2025 ou 2026, de le rendre temporairement un peu plus sécuritaire, en installant un lampadaire, par exemple. M. Claude Lavoie indique que ce serait possible au moyen d'une demande du conseil de quartier. Mme Sylviane St-Louis formulera une résolution pour adoption d'ici la fin de cette assemblée.

Pour faire suite à un commentaire d'un citoyen, Mme Geneviève Khayat indique que les panneaux sur Gironde, près de l'école Guillaume-Mathieu, ont été raccordés au début de l'été, mais qu'ils ne l'ont pas été sur Hélène-Paradis.

M. Jean-Pascal Dumont revient sur la résolution formulée par de Mme Catherine Savoie relative à une mise à jour de l'étude de sécurité concernant le coin de la 10^e avenue et de la rue de l'Entraide. M. Ernesto Salvador Cobos va faire le suivi.

M. Jean-Pascal Dumont demande s'il y a eu confirmation que la coupe d'arbres sur le boulevard Jean-Talon était causée par l'agrile du frêne. M. Claude Lavoie répond par l'affirmative. Une citoyenne mentionne que des souches ont été laissées et que ça repousse. M. Claude Lavoie fera le suivi.

7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 JUIN 2023

M. Jean-Pascal Dumont laisse l'assemblée faire la lecture du procès-verbal et demande ensuite si des corrections sont à apporter. M. David Khayat souligne que

les numéros des résolutions doivent être ajustés dans ce procès-verbal en raison d'une numérotation fautive dans le procès-verbal du 8 mai. M. Michel-Marie Bellemare demande de corriger le nom de famille de M. Claude Lavoie au deuxième paragraphe de la p.9.

RÉSOLUTION 23-CA-44

M. Jean-Pascal Dumont propose l'adoption du procès-verbal du 12 juin 2023, tel que modifié. Il est appuyé par Mme Geneviève Khayat.

Adoptée à l'unanimité.

8. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

À propos de la coupe d'arbres liée aux constructions au coin 78^e rue et boulevard Henri-Bourassa, M. David Khayat demande si les vérifications ont été effectuées. M. Claude Lavoie affirme que la vérification est à faire.

Mme Sylviane St-Louis demande s'il y a eu des développements à propos de àVélo. M. Claude Lavoie répond qu'une annonce publique sera faite en octobre, il doit confirmer la date exacte. Le plan de déploiement jusqu'en 2025 devrait être présenté.

Mme Catherine Savoie demande si le projet d'arrêt d'autobus scolaire près de l'école du Parc-Orléans a avancé. Mme Sylviane St-Louis affirme que c'est fait mais qu'il n'y a pas eu encore de plantation d'arbres. Cette dernière dit que les parents ont été consultés pour refaire l'école de Parc-Orléans et que ça impliquait les arbres.

À propos de la résolution pour demander à la Ville de prendre contact avec le centre de services scolaire pour analyser la possibilité de planter des arbres dans les deux bandes gazonnées du stationnement de la Polyvalente de Charlesbourg et sur le long de la rue de Nîmes, Mme Catherine Savoie demande si la Ville pourrait faire une action pour aller planter des arbres dans ce secteur. M. Claude Lavoie dit que le suivi est à faire là-dessus.

Concernant les consultations sur la friche de la 41^e rue, Mme Catherine Savoie demande s'il pouvait y avoir une mise à jour des démarches. M. Claude Lavoie ne peut pas répondre de mémoire, mais il existe un calendrier contenant les prochaines étapes. Une réflexion se fait conjointement pour ce projet et celui des Galeries Charlesbourg. M. Ernesto Salvador Cobos mentionne le rapport publié sur le site de la Ville de Québec au cours de l'été, où devraient se trouver les prochaines étapes. M. Claude Lavoie fera le suivi et dit qu'à la lumière des consultations qui ont été effectuées, une version préliminaire du projet sera soumise à la population pour discussion avant 2024. Selon lui, l'avant-projet sera soumis en consultation publique à l'automne.

M. Ernesto Salvador Cobos précise que l'atelier sur la 41^e rue fait partie de la grosse consultation sur le secteur de la 1^{ère} Avenue. Il partagera le lien avec l'assemblée.

À propos de la consultation pour les Galeries Charlesbourg, Mme Geneviève Khayat dit qu'une vision générale du projet y a été présentée et que l'accueil des citoyens a été bon. Les commentaires principaux des gens étaient surtout par rapport aux préoccupations sur la circulation que cela va générer. Des aménagements de piste cyclable ont aussi été demandés.

M. Claude Lavoie indique qu'en 2024 le projet devrait avancer. Mme Catherine Savoie demande si le terrain appartient à un promoteur. M. Claude Lavoie mentionne que la friche est un terrain de la Ville, qui l'a acheté à Hydro-Québec. Les Galeries appartiennent aux frères Trudel.

Mme Catherine Savoie demande quelle est la suite une fois que les consultations sont faites et que la Ville a développé une vision de ce qu'elle veut faire à cet emplacement. M. Claude Lavoie affirme que c'est l'étape de la réalisation. Mme Catherine Savoie demande s'il y a des logements prévus dans la friche. M. Lavoie répond que tout est sur la table. Mme Catherine Savoie demande s'il est habituel que la Ville se rende aussi loin que ça avec un projet qui inclut la construction de bâtiments d'habitation. M. Claude Lavoie indique que ce sera une nouvelle orientation. La façon dont cela sera intégré avec les Galeries, qui est un projet privé, reste à définir.

M. Ernesto Salvador Cobos enverra un courriel avec les deux liens.

9. SUIVI DU CONSEIL DE QUARTIER

- Suivi sur le projet dans le cadre du programme de soutien à la mobilisation

M. Jean-Pascal Dumont présente le prototype de pancarte proposé par la compagnie. C'est un projet de 50 pancartes pour respecter le budget alloué par la Ville de Québec, qui est de 1500 \$. M. Claude Lavoie demande si la canne sur l'image est pour représenter l'accessibilité ou si c'est une personne âgée. M. David Khayat signale que c'est l'un ou l'autre. M. Jean-Pascal Dumont affirme que le but était principalement d'inciter les automobilistes à ralentir, mais aussi d'avoir un sous-message sur l'inclusion puis le partage de la voie. Une citoyenne demande si c'est réfléchissant dans la noirceur. La réponse est non. M. Ernesto Salvador Cobos demande si le CQJ compte avoir les pancartes bientôt. M. Jean-Pascal Dumont dit que les prochaines étapes sont d'entériner le visuel et de transmettre la confirmation à la compagnie. Les pancartes devraient être prêtes à être distribuées aux citoyens avant l'Action de grâce. S'ensuivra un processus de consultation sur la page Facebook pour demander si des rues sont plus problématiques. Les coordonnées des citoyens seront prises, puis ils pourront venir chercher les pancartes à un point central à une date donnée et les planter eux-mêmes. Elles demeurent la propriété du conseil de quartier. Des pancartes seront réservées pour des endroits déjà identifiés comme étant problématiques. Il restera à déterminer si, pour l'année prochaine, le conseil choisit d'avoir plus de pancartes.

M. Ernesto Salvador Cobos signale que des demandes ont été reçues par courriel. M. Jean-Pascal Dumont précise qu'il a, pour sa part, eu des demandes via Messenger. M. Ernesto Salvador Cobos dit également qu'il a reçu un appel téléphonique. Cela sera abordé au point de l'ordre du jour de la correspondance.

M. Jean-Pascal Dumont indique que la prochaine étape est donc de faire le suivi avec la compagnie. Le total est de 1084 \$ pour 50 pancartes.

Des membres du Conseil de quartier des Jésuites évoquent d'autres mesures mises de l'avant dans d'autres villes pour inciter les citoyens à ralentir.

M. Jean-Pascal Dumont dit que des communications seront faites sur Facebook et par courriel.

10. PÉRIODE D'INTERVENTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

M. Claude Lavoie fera suivre une présentation avec, entre autres, l'analyse de l'accidentologie au coin Louis-XIV et Henri-Bourrassa. Des interventions auront lieu pour améliorer la situation : interdiction de virage à gauche en tout temps dans l'approche sud, ajout de feux de circulation, affiches pour avertir à l'avance les automobilistes, réaménagement des routes, etc.

M. Claude Lavoie parle d'un autre site déclaré comme zone à risque, le coin 83^e rue et Henri-Bourrassa, et il énumère les interventions prévues : visibilité améliorée, feux de circulation à venir en 2024, sécurisation du passage de piétons.

Mme Catherine Savoie demande s'il y a des réflexions pour seulement barrer les accès à Henri-Bourrassa, car l'ajout de feux freine la fluidité. M. Claude Lavoie répond qu'il n'est pas au courant des détails.

Mme Geneviève Khayat affirme que, si l'attente est trop longue au passage pour piétons, les gens traversent tout de même, car ils n'ont pas la priorité. Elle demande si une réflexion est faite là-dessus. Mme Catherine Savoie demande s'il serait possible d'enlever un feu au lieu d'avoir deux feux pour le carrefour. M. Claude Lavoie dit qu'il n'a pas le fin détail mais que c'est fait par le STI, qui s'occupe de la mobilité intelligente à la Ville. Il demande si le CQJ souhaite qu'il fasse une démarche pour que quelqu'un de spécialisé explique les détails. La réponse est oui. Il fera le suivi.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS

Une citoyenne demande s'il est question d'interdire le virage à gauche au coin de Henri-Bourrassa et Louis-XIV. M. Claude Lavoie mentionne que ce sera interdit dans l'approche sud. La citoyenne et les administrateurs soulignent le caractère problématique de cette interdiction. Mme Geneviève Khayat demande si, en direction est, il va y avoir un virage protégé. M. Claude Lavoie réitère qu'un spécialiste viendra faire une présentation sur le sujet. M. Michel-Marie Lavoie dit que dans l'axe ouest/est, ce n'est pas très large. Dans le comité, il a été question d'exproprier le

bâtiment sur le coin Louis-XIV et Henri-Bourrassa pour donner de l'espace un peu et réaménager ce carrefour pour avoir un lieu de passage plus naturel entre le moulin des Jésuites et la bibliothèque.

Dans un autre ordre d'idées, une citoyenne dit qu'elle a vu sur le site de la Ville le projet de construction que quelqu'un a soumis à la Ville, où il était question d'une bande gazonnée sur le terrain au coin de la 78^e Rue et Henri-Bourrassa. Elle se demande comment cela serait possible, étant donné le manque d'espace entre le trottoir et le bâtiment.

Puis Mme Catherine Savoie demande s'il y a eu des commentaires par rapport aux activités de cyclisme et si ces événements allaient revenir. M. Claude Lavoie précise que l'année passée, c'était le paracyclisme et que cette année, c'était le Défi Espoir. M. Claude Lavoie doute que l'événement de paracyclisme revienne. Le Défi Espoir pourrait cependant revenir. Il fait état d'une dizaine de plaintes concernant des gestes d'incivilité ou des demandes de changement de parcours.

Ensuite, Mme Catherine Savoie pose une question par rapport au don d'arbres à Charlesbourg la fin de semaine précédente. Elle veut savoir si tous les arbres ont été distribués. M. Claude Lavoie répond qu'il en est resté quelques-uns et il croit qu'ils ont été rapatriés à ExpoCité.

M. Jean-Pascal Dumont demande où en est le dossier du réseau cyclable express qui veut relier Charlesbourg à la place D'Youville. M. Claude Lavoie répond que la piste sera construite en 2024. Il ignore où ils en sont dans le choix du trajet. M. Jean-Pascal Dumont demande s'il va y avoir des consultations. M. Claude Lavoie répond qu'il y a déjà eu des consultations en ligne il y a plusieurs mois.

M. Jean-Pascal Dumont partage ensuite des commentaires de citoyens à propos de l'état lamentable du lien piéton sur la rue Nicolas-Giroux et de la sécurité routière problématique dans le coin de l'école Guillaume-Mathieu. Un accident y a eu lieu, le citoyen impliqué a envoyé des photos. Mme Geneviève Khayat rapporte avoir vu des comportements problématiques d'automobilistes près de l'école et ajoute qu'aucun policier n'y fait de surveillance. M. Jean-Pascal Dumont a demandé au citoyen victime de l'accident d'écrire au 311 pour le signaler et lui a dit que, s'il n'y avait pas de suivi, le CQ prendrait une résolution.

Enfin, M. Jean-Pascal Dumont mentionne que l'attente est interminable à la traverse Jean-Talon/Platanes, qui est le lien cycliste à l'ouest de Loiret pour monter à Orsainville. Il faut deux tours de voiture avant d'avoir la priorité pour traverser. M. Claude Lavoie suggère de le signaler au 311 et dit qu'il va partager l'information avec Mme Marie-Pierre Boucher.

12. ÉLECTION DE LA VICE-PRÉSIDENTE DU CA ET REMERCIEMENT À MME ANNE DEBLOIS

M. Jean-Pascal Dumont informe l'assemblée qu'en raison de la démission de Mme Anne Deblois, la vice-présidence est vacante, de même qu'un poste

d'administrateur qui pourrait être coopté. M. Ernesto Salvador Cobos explique la procédure d'élection ainsi que les responsabilités de la vice-présidence.

M. Jean-Pascal Dumont demande si une personne du CQ est intéressée par le poste.

RÉSOLUTION 23-CA-45

M. David Khayat propose sa candidature à titre de vice-président. Celle-ci est appuyée par Mme Sylviane St-Louis.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 23-CA-46

M. Jean-Pascal Dumont propose que le Conseil de quartier des Jésuites remercie Mme Anne Deblois pour ses années de service comme administratrice du conseil d'administration du Conseil de quartier des Jésuites. Il propose aussi que le Conseil de quartier salue son engagement et son implication au sein de l'instance et lui souhaite la meilleure des continuations dans ses implications citoyennes et professionnelles. La proposition est appuyée par M. Michel-Marie Bellemare.

Adoptée à l'unanimité.

13. CORRESPONDANCE ET TRÉSORERIE

M. Ernesto Salvador Cobos fait état d'un courriel d'un citoyen qui souhaite poser une pancarte sur son terrain. Il va vérifier si l'adresse correspond à une résidence du quartier des Jésuites, car il a aussi reçu un appel téléphonique d'une personne qui habite sur la 60^e qui voulait une pancarte. Il transmettra les coordonnées au Conseil.

Il fait aussi état d'un courriel concernant les services de Desjardins du mois de juin relativement au changement pour l'utilisation des chèques.

M. Jean-Pascal Dumont signale un problème avec l'adresse courriel. Quelqu'un aurait écrit sans avoir eu de retour. M. Ernesto Salvador Cobos va vérifier.

En remplacement du trésorier, M. Jean-Pascal Dumont mentionne qu'en date du 11 septembre le solde du compte est de 3332,10 \$. Les frais au Registraire des entreprises sont à payer. Il y a également un montant en souffrance de 340 \$ pour des procès-verbaux de 2022, les chèques n'ayant pas été encaissés par Mme Geneviève Bernier. Il faut voir si une résolution devrait être adoptée pour ne pas avoir d'enjeux légaux ou administratifs. M. Ernesto Salvador Cobos va se renseigner.

Selon les prévisions du trésorier, avec les dépenses pour les procès-verbaux (4 X 125 \$), la nourriture, le Registraire des entreprises (38 \$), les frais fixes mensuels de Desjardins et le projet de pancartes, d'ici la fin de l'année, il va rester 1274,10 \$ dans

le compte. Il y a donc de la marge de manœuvre pour des formations d'administrateurs et autres dépenses.

RÉSOLUTION 23-CA-47

M. Jean-Pascal Dumont propose de payer à la firme Affichez inc. un montant de l'ordre de 1085,94 \$ pour la création de 50 pancartes dans le cadre du programme de soutien à la mobilisation pour les projets de sensibilisation à la sécurité routière. La proposition est appuyée par M. David Khayat.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 23-CA-48

M. Jean-Pascal Dumont propose de permettre à Mme Geneviève Khayat et à Mme Sylviane St-Louis, sous présentation de facture, d'acheter de la publicité sur les médias sociaux du Conseil de quartier pour favoriser le rayonnement public des initiatives du Conseil de quartier ainsi que la mobilisation des citoyens et des citoyennes en ce sens. Mme Catherine Savoie appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 23-CA-49

M. Jean-Pascal Dumont propose que le Conseil de quartier des Jésuites recoure aux services de M. Danny Émond à titre de secrétaire de soutien pour la rédaction du procès-verbal de septembre 2023 au tarif de 125 \$. La proposition est appuyée par Mme Catherine Savoie.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 23-CA-50

M. Jean-Pascal Dumont propose de demander à l'arrondissement de Charlesbourg si une étude de faisabilité a été réalisée pour évaluer le potentiel de l'installation de bollards dans les zones scolaires du quartier des Jésuites. Mme Geneviève Khayat appuie la proposition.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 23-CA-51

Mme Sylviane St-Louis présente la proposition suivante :

« Considérant que :

La portion de la piste cyclable du boul. Loiret se situant entre la rue Chamonix et le boul. Louis-XIV ne sera pas aménagée à court terme;

Un grand nombre de citoyens utilisent déjà ce sentier;

La Ville de Québec encourage la mobilité active;

Il est proposé que la Ville de Québec suggère et mette en place des solutions afin de sécuriser cet espace de façon temporaire d'ici les travaux d'aménagement. »

La proposition est appuyée par M. Michel-Marie Bellemare.

Adoptée à l'unanimité.

14. DIVERS

Aucun point divers n'a été abordé.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M. Jean-Pascal Dumont propose la levée de l'assemblée à 21 h 15.

Procès-verbal rédigé par M. Danny Emond et révisé par M. Jean-Pascal Dumont et M^{me} Catherine Savoie.

SIGNÉ

SIGNÉ

M. Jean-Pascal Dumont, président

M^{me} Catherine Savoie, secrétaire